

NOTE D'INFORMATION SUR LES CONFÉRENCES DE 2016 ET DE 2017 DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE L'UNION AFRICAINE ET DE L'UNION EUROPEENNE

1. UA-UE: Investir pour un avenir de sécurité alimentaire, Noordwijk, Pays-Bas, 4 - 6 juillet 2016

2. Assurer un avenir d'agriculture durable pour les jeunes en Afrique, Rome (Italie) Siège de la FAO) 2 juillet 2017

INTRODUCTION

2016 et 2017 ont été des années déterminantes pour le renforcement du partenariat entre l'Europe et l'Afrique. Le 5e Sommet Afrique-UE qui se tiendra en novembre 2017 est une importante occasion de relancer ce partenariat. De profonds changements se produisent en Afrique en ce qui concerne l'économie et la société. La croissance démographique est importante, et selon les estimations, la population de l'Afrique doublera d'ici 2050, passant de 1,2 milliard de personnes à 2,4 milliards de personnes, avec une grande majorité de jeunes. L'Afrique devra donc créer 18 millions de nouveaux emplois chaque année jusqu'en 2035, pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail, par rapport aux 3 millions d'emplois par an créés actuellement par l'économie formelle. Les défis tels que la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, les menaces contre l'environnement, l'épuisement des ressources et la pollution de la nature pourraient très bien s'aggraver du fait de cette croissance démographique. Toutefois, au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a connu des progrès économiques importants et des transformations positives, ce qui a créé de nouvelles opportunités telles que des marchés de plus en plus grands et intégrés, un secteur des PME dynamique, mais l'utilisation durable des ressources naturelles limitées et des terres fertiles demeure peu importante.

L'UE aussi est à la croisée des chemins : discuter de sa propre orientation future, mais également de l'avenir de ses relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique après l'expiration de l'Accord de Cotonou en 2020. L'UE est le voisin le plus proche de l'Afrique, le premier investisseur étranger de l'Afrique, le premier partenaire commercial de l'Afrique- qui offre un libre accès à son marché à travers les Accords de partenariat économique (APE) et l'Initiative Tous sauf les Armes, ainsi qu'un accès généreux dans le cadre d'accords de libre-échange- le premier partenaire au développement de l'Afrique et la principale source de transferts de fonds. Dans le même temps, les pays africains négocient actuellement la zone de libre-échange continentale dont l'objectif est d'intensifier le commerce intra-africain. En outre, les tendances démographiques de l'Afrique et la mobilité croissante donnent une nouvelle force à la nécessité d'avoir un agenda commun de promouvoir durablement le développement économique de l'Afrique afin de créer les emplois dont l'Afrique a besoin.

C'est dans ce contexte que l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE) ont tenu deux Conférences mondiales en juillet 2016 et juillet 2017, et ont discuté des investissements nécessaires pour assurer un avenir de sécurité alimentaire et un avenir d'agriculture durable pour les jeunes en Afrique.

PARTICIPATION

Les ministres de l'Agriculture de l'Union africaine et de l'Union européenne ont participé à ces conférences de haut niveau, la première qui a été accueillie par le gouvernement des pays bas et la deuxième qui a été organisée en marge de la conférence bisannuelle de la FAO. Outre les ministres, ces conférences ont réuni des décideurs à divers niveaux, et des représentants de l'agro-industrie et des organisations des agriculteurs des pays de l'UE et de l'UA, et des représentants d'organisations internationales, d'agences de développement et d'ONG.

DOMAINES THÉMATIQUES ET DOMAINES D'ACCORD

La conférence était une conférence des partenaires. La Conférence a également été l'occasion de :

- Saluer l'engagement des pays africains à mettre en œuvre la déclaration de Maputo dans un cadre de responsabilité partagée.
- réaffirmer le soutien de l'Union européenne à la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, dans le cadre de l'Agenda 2063 de l'Afrique, en particulier le Plan de l'Union africaine 2017-2021 pour la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur le CAADP.
- enfin, renforcer les relations entre les États membres de l'UA et les États membres de l'UE, membres de la FAO.

1. Investissements et accès au marché

- **La transformation rurale et agricole nécessite des investissements conséquents du secteur privé. Les communautés agricoles et agro-industrielles ont un rôle clé dans cette transformation, et les gouvernements et le secteur public doivent promouvoir un environnement des affaires stable, responsable et inclusif.**
- La coopération entre l'UA et l'UE est cruciale. Certains pays ont encore besoin d'outils d'accompagnement pour mettre en place le cadre approprié pour des investissements responsables et durables.
- L'Union européenne se prépare à lancer le Plan européen d'investissements étrangers (PEI) en tant que cadre global pour la promotion de conditions propices aux investissements en Afrique et dans les pays voisins de l'UE en vue de renforcer les secteurs d'importance socio-économique. Le plan vise également à promouvoir les investissements et le secteur agricole, en particulier l'agriculture durable, qui revêt une importance primordiale dans les objectifs du Plan.

- Le Cadre de partenariat de l'Union africaine pour le développement de l'agro-industrie et la Stratégie continentale de l'Union africaine pour le développement de l'agro-industrie sont des mécanismes utiles pour la mobilisation des investissements du secteur privé pour la création d'emplois et de richesses en Afrique, en particulier pour les jeunes et les femmes.
- Il est évident que l'inclusivité et le dialogue sont essentiels à ce processus et permettent des contacts directs entre les agro-entreprises européennes et africaines. La Conférence a recommandé d'étudier à travers un forum de l'agro-industrie, les différentes possibilités de renforcer le dialogue entre l'Afrique et l'UE en tant que moyen de renforcer la coopération entre les agro-entreprises africaines et européennes.
- La Conférence a également recommandé que soient mis en place des programmes d'échange entre les jeunes agriculteurs de l'UA et de l'UE, avec la participation des organisations des agriculteurs.
- Il y a un fort consensus sur le fait que les principes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale pour les investissements responsables dans les systèmes agricoles et alimentaires (CFS-RAI) doivent être mis en œuvre par tous. La conférence a convenu de la nécessité d'établir des principes directeurs pour l'élaboration des politiques d'investissement afin de créer les conditions propices à des investissements responsables en Afrique, et surtout dans le secteur agroalimentaire ; un processus qui nécessitera la poursuite du dialogue entre l'UE et l'UA.
- Les conférences ont convenu que le renforcement des capacités d'accès aux marchés est indispensable, de même que la mise à profit des opportunités de commerce, que donnent les accords de partenariat économique. À cet égard, elles ont noté et encouragé les efforts de renforcement des capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) de la Commission de l'UA, en particulier l'initiative de sécurité des aliments. Le renforcement des capacités en SPS doit se poursuivre dans le cadre du partenariat UA-UE, parce que c'est un élément essentiel à l'accès aux marchés, et parce qu'il contribue à la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA de Malabo sur le renforcement du commerce intra-africain des biens et des services agricoles.
- L'UE est disposée à soutenir une stratégie continentale de l'UA pour l'élaboration des indications géographiques, parce que cela apporterait une plus grande valeur ajoutée aux produits africains et à accroître leur accès au marché.

2. Recherche, innovation et digitalisation dans l'agriculture

- Il a été convenu de la nécessité d'accroître le nombre de pays impliqués dans le Partenariat de recherche et innovation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'agriculture durable (FNSSA) et d'améliorer la participation du secteur privé.

- Le développement des capacités de recherche des centres de recherche agricole et des universités partout en Afrique nécessite un soutien à long terme, ainsi que des systèmes d'innovation nationaux s'appuyant sur une vision claire des impacts possibles et des approches multi-acteurs.
- La possibilité existe de renforcer l'innovation agricole au niveau des exploitations agricoles afin de résoudre les problèmes qui se posent en matière de changement climatique, de croissance économique, d'emplois et de nutrition, avec la participation des scientifiques des deux régions. Pour ce faire, il est proposé que l'UE et l'Afrique renforcent leur collaboration en matière de recherche et d'innovation, notamment à travers les opportunités de développement et de mobilité professionnels telles que les actions Marie-Skłodowska-Curie de l'UE et ERASMUS + et les projets Horizon 2020.
- Les TIC, les technologies et les services numériques dans l'agriculture sont essentiels à l'accroissement de la productivité et des revenus dans les exploitations agricoles, ainsi que dans la chaîne alimentaire. Les conférences ont noté que davantage d'efforts doivent être faits pour soutenir la connectivité des petits exploitants à Internet, et l'adoption de solutions de conseil et de vulgarisation en ce qui concerne l'agriculture en ligne. Un soutien à long terme doit être apporté aux jeunes agriculteurs africains et européens et aux entrepreneurs numériques afin qu'ils puissent développer et appliquer des solutions numériques dans l'agriculture.

3. Utilisation et gestion de l'eau dans l'agriculture dans un environnement résilient au changement climatique

- **Pour** atteindre les objectifs du programme 2030 et de l'Accord de Paris, le lien entre l'eau, l'énergie, la sécurité alimentaire, les écosystèmes et le changement climatique doit être traité.
- À cet égard, les conférences ont envisagé de soutenir les évaluations de faisabilité et les investissements en ce qui concerne la planification de l'utilisation durable de l'eau dans l'agriculture, y compris la réutilisation de l'eau et les techniques d'irrigation efficaces utilisant l'énergie verte renouvelable.
- **les** conférences sont convenues de contribuer au développement du pilier de l'eau de la Charte conjointe Afrique-UE sur le développement durable des ressources naturelles au cours des prochaines années.
- L'agriculture pour être durable dépend de la gestion durable de l'eau. Cela veut dire qu'il faut s'assurer que les quantités d'eau utilisées ne soient pas supérieures à la capacité de recharge. Cela veut dire aussi que les intrants - nutriments et pesticides – doivent être utilisés uniquement dans les quantités requises, à savoir des quantités qui ne compromettent pas les équilibres naturels.

- Les conférences ont été une excellente occasion d'identifier d'autres activités qui doivent être menées dans le domaine de l'eau et de l'agriculture en tant que pilier important d'une coopération élargie entre l'UA et l'UE, à travers la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour une agriculture durable.
- • les conférences ont discuté des initiatives pilotes possibles en Afrique en ce qui concerne l'utilisation durable de l'eau dans l'agriculture et des conditions préalables pour leur mise en œuvre, ainsi que du rôle du secteur privé, des gouvernements et des parties prenantes dans la préparation, la mise en œuvre et l'intensification de ces initiatives.
- Une plus grande utilisation de la technologie, des données et des services d'observation de la Terre pour la gestion des ressources en eau doit être examinée, surtout sur la base des données et des informations provenant de Copernicus, et des services d'observation de la Terre en Afrique en cours d'élaboration dans le cadre de l'initiative GMES (Surveillance mondiale de l'environnement et de la sécurité) et l'Afrique.

4. L'agriculture intelligente face au changement climatique et la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires.

- Les conférences ont été l'occasion de partager les expériences et d'apprendre les uns des autres sur ce qui fonctionne et pourquoi, en vue renforcer la résilience aux risques et de développer l'agriculture intelligente face au changement climatique dans diverses zones agro-écologiques. Elles ont également été l'occasion d'explorer des pratiques, des approches et des politiques de soutien novatrices et efficaces en matière d'agriculture intelligente face au changement climatique.
- Il faudrait lutter contre les ravageurs, connus ou émergents (par exemple, la chenille processionnaire), à travers les cadres et les programmes africains pour une protection efficace des plantes.
- Les orateurs ont soutenu l'intégration de mesures adaptées au climat, y compris les pratiques agro-écologiques, dans les politiques, les programmes et les investissements agricoles, conformément aux contributions nationales déterminées dans le cadre de l'Accord de Paris.
- Les conférences ont réalisé un consensus sur les partenariats nécessaires pour mettre en œuvre la Déclaration de Malabo de l'UA sur la réduction des pertes après-récolte.
- Une coalition pour le financement de la lutte contre les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires sera créée, en tant que partenariat des entités qui accroissent les investissements dans les programmes, entreprises et technologies de réduction, partout dans le monde. La Coalition étudiera la question de la création d'un Fonds pour la lutte contre les pertes et le gaspillage d'aliments.

CONCLUSION

La conférence a montré une forte volonté politique concernant la coopération entre l'UA et l'UE dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, la volonté de s'attaquer aux défis et d'exploiter les opportunités. Le sentiment général était que la coopération devait être renforcée en tant que dialogue d'égal à égal face aux défis communs, en vue de compléter l'aide au développement. Les résultats de la conférence seront présentés pour examen au 5^e sommet Afrique-UE qui se tiendra en novembre 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, constitueront une importante contribution aux processus connexes dans divers forums des Nations Unies, serviront de base pour les processus pertinents à Rome, à New York et à Nairobi, et guideront les prochaines étapes de la collaboration technique entre la Commission européenne et la Commission de l'Union africaine.

La Commission de l'Union africaine et la Commission européenne ont déclaré leur intention de poursuivre leur collaboration étroite dans le domaine de l'agriculture. Elles ont convenu de faciliter dans un avenir prévisible, la poursuite de leur dialogue, tel que demandé par la Conférence, en organisant une table ronde ministérielle UA-UE biennale et, si possible, annuelle, sur la mise en œuvre d'un partenariat UA-UE fort et durable autour de ces thèmes de coopération, y compris au niveau du G7 et du G20.